



Autour de l'École

Toutes les infos utiles pour les Clases de l'Essonne

11 février 2021

Les formations Catalogue AD PEP 91

Selon le contexte sanitaire, les formations pourront avoir lieu en distanciel ; les informations de connexion seront envoyées aux personnes inscrites.

[>> Accéder au Catalogue 2021](#)

Les prochaines formations

Vendredi 5 mars - *Inscription avant le vendredi 26 février*

Appréhender les outils numériques : de la recherche documentaire aux réseaux sociaux

[>> S'inscrire](#)

[>> Voir la fiche complète de la formation](#)

Jeudi 25 mars - *Inscription avant le jeudi 18 mars*

De l'oral à l'éloquence

[>> S'inscrire](#)

[>> Voir la fiche complète de la formation](#)

Mardi 30 mars - *Inscription avant le vendredi 23 mars*

Le fonctionnement de l'adolescent

[>> S'inscrire](#)

[>> Voir la fiche complète de la formation](#)

Appels à projets

Fondation BNP Paribas : lancement de l'appel à « projet banlieues » 2021

La Fondation BNP Paribas ouvre son appel à candidatures 2021 pour son « Projet Banlieues » afin de soutenir les associations dont les actions à impact permettent de lutter contre les différentes formes d'exclusion dans les quartiers prioritaires de la Ville.

L'appel à candidatures concerne les associations agissant dans l'un des champs d'action suivant :

- **L'éducation** : soutien scolaire, alphabétisation, insertion par la culture, inclusion numérique, accompagnement à la citoyenneté, sensibilisation environnementale ;
- **L'accès à l'emploi** : insertion professionnelle, formation professionnelle, mentorat ;
- **L'amélioration du vivre ensemble** : actions interculturelles et intergénérationnelles, amélioration du cadre de vie, inclusion numérique, création du lien social, solidarité de proximité, aménagement du territoire, transformation écologique.

A noter, parmi les critères d'éligibilité, l'obligation d'avoir un budget annuel inférieur à 1,5 m€.

[>> Accéder à plus d'informations sur l'Appel à « Projet Banlieues » 2021 et candidatez](#)

[>> Accéder au Guide de l'Appel à « Projet Banlieues » 2021](#)

Infos « Parents »

Lancement du site « jeprotegemonenfant.gouv.fr »

Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, et Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, se mobilisent contre l'exposition des mineurs à la pornographie en ligne et lancent une plateforme dédiée aux parents :

www.jeprotegemonenfant.gouv.fr leur explique comment mettre en place des outils de contrôles et propose des contenus d'éducation à la sexualité pour libérer la parole entre parents et enfants.

Il les accompagne ainsi à mieux protéger leurs enfants dans l'espace numérique.

[>> Accéder à la communication « Lancement du site "jeprotegemonenfant.gouv.fr" pour lutter contre l'exposition des enfants à la pornographie en ligne »](#)

[>> Accéder à la démonstration de la future plateforme "jeprotegemonenfant.gouv.fr"](#)

Infos « Collectivités »

Handicap et périscolaire : le rappel du Conseil d'Etat aux collectivités

Le Conseil d'Etat, dans une décision du 30 décembre 2020, a rappelé qu'il appartient aux collectivités de prendre en charge l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans le cadre des activités

scolaires ou périscolaires et de leur assurer un accès effectif à ces activités. Celui-ci peut, le cas échéant, être garanti grâce au concours des aides techniques et des aides humaines dont ces élèves bénéficient au titre de leur droit à compensation et son organisation doit résulter d'une concertation entre la collectivité et les services de l'Etat. Ainsi, lorsque l'Etat recrute une personne pour accompagner un enfant en situation de handicap durant le temps scolaire, et que cet enfant recourt au service de restauration scolaire ou participe à tout ou partie des activités complémentaires ou périscolaires organisées dans son établissement scolaire, il appartient à l'Etat de déterminer avec la collectivité territoriale :

- Si cette même personne peut intervenir auprès de l'enfant durant ce service et ces activités, de façon à assurer, dans l'intérêt de l'enfant, la continuité de l'aide qui lui est apportée ;
- Comment une telle organisation peut-elle s'organiser au service des intérêts du mineur en situation de handicap.

[>> Accéder à la décision du Conseil d'Etat n°423549](#)

Infos « Accompagnateurs »

Service civique : adaptation du dispositif pour les étudiants

Afin de créer les conditions facilitant l'engagement des étudiants, Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, annonce la modification de la durée hebdomadaire minimum d'une mission de Service Civique, ainsi que l'élargissement de l'indemnité destinée aux boursiers.

Cela permettra aux étudiants d'avoir l'opportunité de participer à une mission d'intérêt général, en rompant le sentiment d'isolement que certains peuvent éprouver depuis le début de la crise sanitaire, tout en apportant un soutien financier, les missions de service civique étant indemnisées.

Désormais, la durée d'une mission sera calculée en moyenne sur l'ensemble des mois de mission effectués. Cela permettra une modulation des heures réalisées par semaine, en fonction de l'emploi du temps du jeune volontaire.

La majoration de l'indemnité de Service Civique de 108 €, initialement prévue pour les boursiers des échelons 5, 6 ou 7, est élargie à tous les boursiers. Cette majoration sera couverte par l'État et ne pèsera pas sur les organismes d'accueil. Cette somme s'ajoute aux 580 € mensuels perçus par le volontaire.

Actées dans le plan « 1 jeune, 1 solution », 100 000 missions supplémentaires de Service Civique sont créées et, au total, 245 000 missions seront proposées en 2021.

Les missions peuvent s'orienter autour des thématiques de l'entraide ou sur des sujets comme la biodiversité, la culture.

[>> Accéder à la communication du ministère sur l'adaptation des services civiques – janvier 2021](#)

[>> Accéder au site internet du Service civique](#)

Jeunes : les nouvelles mesures

Particulièrement éprouvés par les impacts de la crise de la COVID-19, les étudiants sont nombreux à avoir exprimé leur mal-être ces dernières semaines.

Le Président de la République a souhaité écouter leurs témoignages, échanger avec eux sur leurs attentes face aux enjeux économiques, sociaux, scolaires et professionnels qui les concernent.

L'entretien a eu lieu le 21 janvier dernier au campus de l'université Paris-Saclay avec une dizaine d'étudiants issus de diverses filières.

Pour faire à leurs difficultés, le Président de la République a annoncé 3 mesures concrètes pour les aider :

- Deux repas par jour à 1 euro : pour tous les étudiants, boursiers ou non, le déjeuner et le dîner aux restaurants universitaires seront proposés à 1 euro par le Crous.
- La Création d'un « chèque-psy » : tous les étudiants pourront bénéficier de ce chèque pour consulter, en cas de besoin, sans avoir à avancer de frais.
- Chaque étudiant pourra retourner une fois par semaine dans son université.

[>> Accéder à la communication du Président du 21-01-21](#)

Devenir professeur des écoles : une licence avec un parcours préparatoire spécifique

Vous êtes ou avez été accompagnateur à la scolarité, vous avez aimé travailler avec les enfants/jeunes.

Pourquoi ne pas passer le concours de professeur des écoles. Désormais, le parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est adossé à un parcours de licence généraliste. Il est dispensé en partie dans un lycée et en partie dans une université pendant les trois années de licence (L1, L2 et L3) ; 24 parcours préparatoires au professorat des écoles, couvrant 22 académies, sont expérimentés à compter de la rentrée 2021.

[>> Retrouver toutes les infos sur le parcours préparatoire au professorat des écoles](#)

Ressources Apports culturels

Culturebox : la chaîne éphémère de France Télévisions qui soutient la culture

Pièces de théâtre, concerts, festivals, opéras, ballets, documentaires, créations urbaines, humour, musées... France Télévisions a lancé au début du mois de février 2021 la chaîne éphémère Culturebox dédiée à tous les arts. Elle est accessible gratuitement sur le canal 19 de la TNT et sur la plateforme france.tv.

[>> Consulter le programme](#)

Faites du sport ! L'Anses alerte sur l'inactivité physique et la sédentarité des jeunes

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) alerte les pouvoirs publics sur le risque d'aggravation de la sédentarité des adolescents, phénomène déjà inquiétant avant la crise sanitaire mais qui s'accroît avec les confinements. Elle appelle à renforcer les mesures à ce sujet dans le cadre du Plan national nutrition santé (PNNS).

D'après l'Agence, le niveau de sédentarité est plus élevé chez les adolescents les plus âgés (15-17 ans) et chez les jeunes issus des milieux les moins favorisés. Elle rappelle aussi que, non seulement les habitudes de vie prises à l'adolescence tendent toujours à s'installer et provoquent un impact sur la santé et la qualité de vie à l'âge adulte, mais aussi que pratiquer une activité physique permet d'atténuer les effets néfastes du « temps écran » sur la santé.

[>> Accéder à l'expertise](#)

A lire

L'échec scolaire et ses mythes

A quoi tient l'échec scolaire ? Beaucoup pointent le manque de capacités des élèves, ou les parents, ou les professeurs, selon le côté où on se place. Dans l'excellente collection "Mythes et réalités" (chez Retz éditeur), Jean Ravestein, Caroline Ladage et Caroline Hache publient un excellent petit livre qui balaie ces mythes. "Le but est simple : examiner les causes d'échec scolaire habituellement évoquées, les remettre à leur place grâce aux résultats des travaux de la recherche scientifique. ". Les auteurs reviennent ainsi sur quelques mythes qui ont la vie dure et expliquent comment se fabrique l'échec scolaire

[>> Lire l'article du Café pédagogique sur l'ouvrage](#)

La persévérance scolaire : regards croisés

Cet ouvrage collectif, sous la direction de Gilles Ferréol, propose une belle incursion à partir de regards croisés autant philosophiques qu'éducatifs de ce que signifie la persévérance scolaire. Pour que l'élève persévère, l'ouvrage nous le rappelle avec force, il faut à la fois un projet et une responsabilité collective des enseignants et des différents intervenants éducatifs ! Ce constat n'est pas du tout neuf mais peut-être faut-il réaffirmer que l'école doit persévérer à son tour pour mieux scolariser les élèves d'une manière démocratique.

[>> Lire l'article du Café pédagogique sur l'ouvrage](#)

Rappel Calendrier réunions de coordonnateurs 2021

Les lieux et horaires vous seront confirmés ultérieurement

Jeudi 8 avril : Construire un projet Clas élémentaire / secondaire

Jeudi 10 juin : Autour de la laïcité

Jeudi 3 décembre : thème à définir.



RDV sur le site www.clas91.org